



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

# CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO POUR L'EUROPE

## Trentième session

**Antalya (Turquie), 4-6 mai 2016**

## Déclaration du Président indépendant du Conseil de la FAO

*Monsieur le Président,*

*Excellences,*

*Monsieur le Directeur général,*

*Mesdames et Messieurs les délégués,*

C'est un honneur pour moi de participer à cette trentième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Europe et je suis heureux de l'occasion qui m'est donnée de m'adresser à vous de nouveau, en ma qualité de Président indépendant du Conseil de la FAO. Avant de vous faire part d'un certain nombre de réflexions sur les questions que le Conseil et la Conférence régionale vont aborder, je tiens à exprimer ma gratitude au Gouvernement, ainsi qu'à la population d'Antalya, pour leur chaleureuse hospitalité à l'égard des participants de la Conférence régionale.

Lorsque j'avais pris la parole à votre dernière session, pendant mon premier mandat, un examen complet des réformes relatives à la gouvernance – et de leur efficacité – était en cours. Ceux d'entre vous qui étaient à Bucarest en 2014 avaient eu la possibilité de dialoguer avec un membre de l'équipe chargée de l'examen et de faire valoir les perspectives régionales liées à la réforme de la structure de gouvernance de la FAO, notamment le rôle relativement nouveau des conférences régionales en tant qu'organes directeurs de la FAO.

À cet égard, je voudrais souligner deux recommandations concernant les conférences régionales, qui ont été formulées par l'équipe chargée de l'examen dans son rapport final et approuvées par la Conférence de la FAO à sa trente-neuvième session en juin 2015. La première concerne l'établissement des priorités au niveau régional et préconise d'axer celles-ci sur les « résultantes de l'Organisation », qui définissent les résultats des activités de la FAO, mesurés en fonction d'indicateurs et de cibles. C'est à ce niveau que les priorités exprimées par les conférences régionales seront prises en considération lors de la sélection des domaines à mettre en avant et de la définition des

*Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).*



produits escomptés, conformément aux priorités et aux initiatives régionales et sous-régionales – autant de questions dont la Conférence régionale devra débattre durant cette semaine. La Conférence de la FAO est convenue que les conférences régionales ne se livreraient pas à un examen général des activités de la FAO dans la région mais s'efforceraient de partir du Cadre stratégique révisé pour mettre en évidence certaines activités spécifiques de la FAO, dont les Membres estimeraient qu'elles revêtent un intérêt particulier pour leur région. La seconde recommandation concernait la nécessité de faciliter l'accès des Membres à des informations fondées sur les résultats, afin de pouvoir mesurer les progrès dans la réalisation des programmes régionaux.

Monsieur le Président,

Conformément à ces recommandations, vous aurez la possibilité d'examiner les résultats des activités de la FAO dans la région, au titre du point 10 de l'ordre du jour. Lors des délibérations, vous pourrez vous référer aux résultats des activités de la FAO, qui sont exposés dans les documents de travail. Je gage que les Membres tiendront compte des orientations données par la Conférence de la FAO et que, dans le rapport final de la présente session, ils fourniront des avis clairs à la Conférence et au Conseil de la FAO en ce qui concerne les priorités régionales qu'ils souhaitent voir figurer dans le prochain Programme de travail et budget. Je suis certain qu'en s'acquittant de cette tâche, les Membres prendront aussi en considération les objectifs de développement durable approuvés par l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre dernier.

Forte de ses compétences et de ses connaissances, la FAO est incontestablement bien placée pour aider les pays de la région à réaliser les objectifs de développement durable. Quatorze des dix-sept ODD intéressent les activités de la FAO et la forte correspondance qui existe entre les ODD et les objectifs stratégiques de la FAO confirme qu'avec un tel potentiel, l'Organisation peut apporter une contribution importante à la mise en œuvre du nouveau cadre de développement mondial. Il est clair, toutefois, qu'en l'absence de progrès décisifs dans la lutte contre la faim et la malnutrition d'ici à 2030, les ODD ne pourront être réalisés dans leur intégralité. Permettez-moi d'ajouter qu'il est encourageant de savoir que les bureaux décentralisés apporteront une aide essentielle aux pays dans la réalisation des ODD.

Cela m'amène, Monsieur le Président, à évoquer les récents débats qui ont eu lieu, concernant l'adéquation de la couverture géographique des bureaux décentralisés de la FAO aux nouveaux besoins et enjeux de portée mondiale. À sa dernière session, en décembre 2015, le Conseil s'est penché sur l'*Examen indépendant du réseau des bureaux décentralisés de la FAO* suite à la demande, formulée par la Conférence de la FAO, tendant à ce que soient revues les modalités de représentation dans les pays, et leur couverture géographique, ainsi que l'emplacement des bureaux régionaux et sous-régionaux. Tout en reconnaissant la nécessité d'un changement et le caractère exhaustif de l'analyse technique des bureaux décentralisés qui avait été réalisée, le Conseil s'est montré très conscient de la nécessité de tenir compte de la dimension régionale, et a invité les acteurs régionaux concernés à réfléchir aux ajustements éventuels.

L'*Examen indépendant* sera donc inscrit à l'ordre du jour des conférences régionales en 2016 et les perspectives nationales exprimées par chacune des conférences régionales seront prises en compte lors de la prochaine session du Conseil, en mai-juin de cette année. Les options relatives à la couverture géographique telles qu'elles figurent dans l'*Examen indépendant* sont toutes liées à l'amélioration des capacités de la FAO dans l'exécution de son Programme de travail, et à la réalisation aussi efficace que possible des résultats demandés dans le Cadre stratégique. L'éclairage régional ajoutera de la valeur au débat qui sera mené au sein du Conseil sur les questions programmatiques et budgétaires, puis au sein de la Conférence, en 2017, lors de références éventuelles à la gouvernance et aux politiques, ou dans le cadre de mécanismes internationaux découlant de vos délibérations à la présente session.

Au vu de ce qui précède, Monsieur le Président, je réitère mon appel à la Conférence régionale et je l'invite à donner, dans le rapport de la présente session, des indications claires sur la manière d'améliorer la qualité et l'efficacité des bureaux décentralisés de la FAO. Sachez que plus les avis exprimés dans le rapport de cette session seront précis, plus ils seront susceptibles d'être suivis d'effets au sein des autres organes directeurs de la FAO.

Peu de temps après le dernier cycle de conférences régionales, la FAO a accueilli la *deuxième Conférence internationale sur la nutrition* (CIN2), un événement essentiel de portée mondiale, consacré à la nutrition, organisé conjointement par la FAO et l'OMS. Vous vous souviendrez qu'à sa dernière session, la Conférence régionale pour l'Europe avait été saisie d'un document sur les préparatifs de la CIN2 et sur les résultats escomptés de celle-ci. Par la suite, en novembre 2014, les participants de haut niveau de la CIN2 avaient adopté les deux documents finals, à savoir la *Déclaration de Rome sur la nutrition* et le *Cadre d'action*, dans lesquels ils annonçaient que leurs pays s'engageaient à éliminer la faim et la malnutrition et à transformer les systèmes alimentaires en vue d'améliorer la nutrition. La *Déclaration de Rome sur la nutrition* et le *Cadre d'action* ont été ensuite entérinés dans plusieurs enceintes internationales. En particulier, ils ont été accueillis favorablement par l'Assemblée générale des Nations Unies en juillet 2015 et de nouveau, lorsque celle-ci a approuvé le Programme de développement durable à l'horizon 2030, en septembre 2015.

À sa cent cinquantième session, le Conseil s'est félicité que la CIN2 ait réussi à attirer l'attention de la communauté mondiale sur la nécessité d'améliorer la nutrition et la sécurité alimentaire, et s'est félicité également des efforts déployés dans l'ensemble du système des Nations Unies pour améliorer la coordination sur les questions nutritionnelles, grâce au renforcement des mécanismes déjà en place. Vous n'êtes pas sans savoir que le Comité de la sécurité alimentaire mondiale a été désigné comme étant la plateforme intergouvernementale à parties prenantes multiples la plus adaptée en matière de nutrition et la plus apte à assurer le suivi de la CIN2 au niveau mondial.

Les délégués qui participent à la présente session ont maintenant la possibilité de fournir des avis sur les questions traitées à la CIN2 qui revêtent une importance particulière pour la région et sur les solutions envisageables pour l'avenir, en faisant valoir une optique régionale. La Conférence régionale souhaitera peut-être aussi encourager les partenaires fournisseurs de ressources à verser des contributions volontaires pour soutenir les activités nutritionnelles que mène la FAO dans la région.

Monsieur le Président,

Avant de conclure, j'encourage les délégués à tenir compte du fait qu'en raison de son statut d'organe directeur, la Conférence régionale pour l'Europe a un rôle unique à jouer s'agissant d'aider la FAO à définir ses politiques et à déterminer son Programme de travail et budget pour le prochain exercice biennal. Je suis convaincu que le rapport que vous soumettrez au Conseil en mai-juin de cette année et à la Conférence en 2017 énoncera clairement quelles sont les attentes régionales auxquelles vous souhaitez que la FAO donne suite concrètement lors du prochain exercice.

Je termine en souhaitant que les délibérations de la présente session se déroulent dans l'harmonie, soient fructueuses et débouchent sur des résultats clairs.

Je vous remercie de votre attention.